



## COMMUNIQUE DE PRESSE

25 juin 2015

L'ACCN / Association des Centres chorégraphiques nationaux a le plaisir et l'honneur d'avoir reçu le prix de la *Personnalité chorégraphique de l'année* décerné le 22 juin 2015 par l'Association Professionnelle de la Critique de Théâtre, de Musique et de Danse, pour la saison 2014 / 2015.

L'ACCN rassemble les 19 Centres chorégraphiques nationaux répartis sur le territoire, et se définit comme une plateforme de réflexion sur l'articulation des missions qui sont confiées aux structures qu'elle représente avec l'ensemble de l'écosystème chorégraphique, missions allant de la création et la diffusion à la sensibilisation des publics, en passant par le soutien au secteur indépendant. Son rôle est aussi politique, au sens de défenseur d'un esprit de service public. Ainsi l'ACCN s'associe-t-elle aujourd'hui aux mouvements d'alertes qui visent le désengagement croissant des collectivités territoriales à l'égard de la culture, dont nous nous devons chacun de réaffirmer la nécessité à l'aune de la nouvelle carte régionale.

Ce prix vient récompenser le travail accompli par l'association depuis plusieurs années, et particulièrement celui mené à l'occasion de la saison des 30 ans des Centres chorégraphiques nationaux.

Cette saison a été l'occasion de rassembler une trentaine d'anciens et actuels chorégraphes-directeurs de CCN pour une représentation exceptionnelle au Théâtre National de Chaillot le 19 février 2015.

Les CCN ont décliné cet anniversaire sur leurs territoires, avec des événements et des programmations conçus spécifiquement.

La saison des 30 ans s'est également traduite par la création d'une plateforme numérique déclinant en images 30 années de danse (*30ansdanse.fr*), qui a pu être réalisée grâce à l'important travail de numérisation du patrimoine chorégraphique auquel l'ACCN a activement participé depuis quelques années, en collaboration avec le Centre National de la Danse et La Maison de la Danse de Lyon (*Numéridanse.tv*).

Enfin, l'ACCN a ouvert la réflexion sur le champ chorégraphique en organisant un séminaire rassemblant différents représentants de l'ensemble du secteur, dont la restitution a eu lieu le 22 mai 2015 à la Gaîté Lyrique. Cette initiative se veut le début d'un mouvement collectif de partage d'expériences et de problématiques communes.

Nous remercions les partenaires de cette saison, et particulièrement le Théâtre National de Chaillot, la SACD, Arte Concert, et la Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture et de la Communication.

Nous tenons également à remercier Julie Charrier et 24 Images, les équipes des Centres chorégraphiques nationaux, les membres du bureau de l'ACCN et en particulier Laurent Vinauger, ainsi qu'Hélène Joly, secrétaire générale de l'ACCN, et Lauren Boyer, assistante ; tous œuvrent au quotidien pour la danse.

Nous remercions l'Association Professionnelle de la Critique de Théâtre, de Musique et de Danse pour cette distinction, qui vient donner plus de poids à l'ensemble de nos actions.

Pour l'ACCN,  
Emmanuelle Vo-Dinh, Présidente.